

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202009132-001

Résultats partiels du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 02/10/2020

Nom et adresse du prescripteur :

SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 16/09/2020

Commémoratifs : PSPC 2020 - Poisson.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202009132/1/	AQ/20/B3c/Pb/C /1/ 2	Poisson (divers)	Chair crue poisson		1.5 an	04/08/20	-8.7°	Non

Échantillon : 202009132/1/1

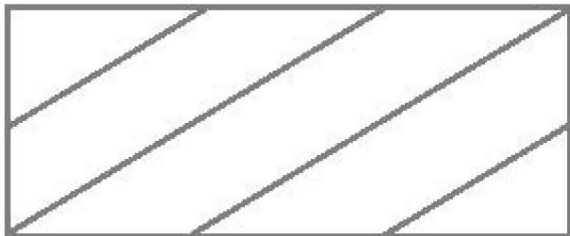
AQ/20/B3c/Pb/Cd/1/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

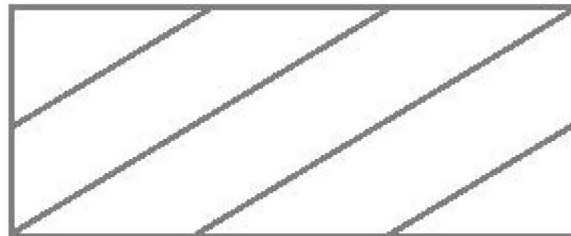
Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

	Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
c	Cadmium Mét. int. CS10M2 Date d'analyse: 28/0 /20	<= 0.005	0,003	0,005
c	Plomb Mét. int. CS10M2 Date d'analyse: 28/09/20	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)**RAPPORT D'ANALYSE n° RA202009132-002**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
 37, lotissement KSI
 98890 PAITA

Date d'émission: 20/10/2020**Nom et adresse du prescripteur :**

SIVAP SSA
 CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
 98890 PAITA

Date de réception : 16/09/2020**Commémoratifs :** PSPC 2020 - Poisson.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202009132/2/1	AQ/20/B3c/Pb/Cd/2/2	Poisson (divers)	Chair crue poisson		1.5 an	04/08/20	-8.7°	Non

Echantillon : 202009132/2/1

AQ/20/B3c/Pb/Cd/2/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

	Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
c	Cadmium Mét. int. CS10M2 Date d'analyse: 12/10/20	<= 0.005	0,003	0,005
c	Plomb Mét. int. CS10M2 Date d'analyse: 12/10/20	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202009133-001

Résultats partiels du dossier

SIVAP - SSA
37, lotissement KSI
98890 PAITA

Date d'émission: 30/09/2020

Nom et adresse du prescripteur :

SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 16/09/2020

Commémoratifs : PSPC 2020 - Poisson.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202009133/1/1	AQ/20/B3c/Hg/1/2	Poisson (divers)	Chair crue poisson		1.5 an	04/08/20	-8.7°	Non

Echantillon : 202009133/1/1

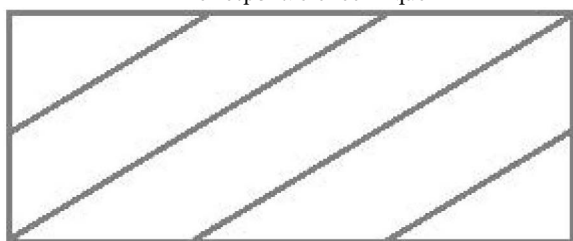
AQ/20/B3c/Hg/1/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

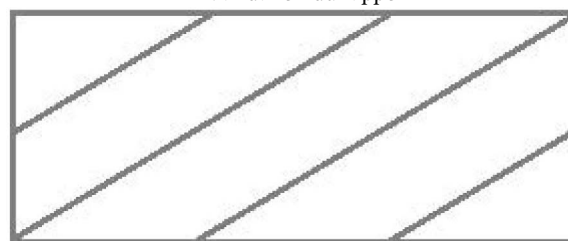
Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
c Mercure Mét. Int. CS10M9 Date d'analyse: 28/0 /20	0.025 +/- 0.004	0,013	0,025

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales
Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202009133-002

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
37, lotissement KSI
98890 PAITA

Date d'émission: 20/10/2020

Nom et adresse du prescripteur :

SIVAP SSA
CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 16/09/2020

Commémoratifs : PSPC 2020 - Poisson.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202009133/2/1	AQ/20/B3c/Hg/2/2	Poisson (divers)	Chair crue poisson		1.5 an	04/08/20	-8.7°	Non

Echantillon : 202009133/2/1

AQ/20/B3c/Hg/2/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
c Mercure Mét. Int. CS10M9 Date d'analyse: 12/10/20	0.03 +/- 0.005	0,013	0,025

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)**RAPPORT D'ANALYSE n° RA202009134-001**

Solde des résultats du dossier

Date d'émission: 03/11/2020**Nom et adresse du prescripteur :**

SIVAP SSA
 CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
 98890 PAITA

Date de réception : 16/09/2020**Commémoratifs :** PSPC 2020 - Poisson.

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202009134/1/1	AQ/20/B1/AN/1/2	Poisson (divers)	Chair crue poisson		1.5 an	04/08/20	-13°	Non
202009134/2/1	AQ/20/B1/AN/2/2	Poisson (divers)	Chair crue poisson		1.5 an	04/08/20	-8.7°	Non

Echantillon : 202009134/1/1

AQ/20/B1/AN/1/2 - Poisson (divers) (Chair crue poisson)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 02/11/20	Absence

Echantillon : 202009134/2/1

AQ/20/B1/AN/2/2 - Poisson (divers) (Chair crue poisson)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 02/11/20	Absence

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».